



COMMUNE D'ICOGNE
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09
www.icogne.ch

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Election du Conseil national et du Conseil des Etats du 20 octobre 2019

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 20 octobre 2019**, (et le dimanche 3 novembre 2019 en cas de ballottage pour l'élection au Conseil des Etats), pour :

- **l'élection de huit député(e)s au Conseil national ;**
- **l'élection de deux député(e)s au Conseil des Etats**

pour la législature 2019-2023.

Les bureaux de vote de la Commune d'Icogne seront ouverts aux Abris le :

- **dimanche 20 octobre 2019, de 10h00 à 11h00.**

En cas de ballottage pour l'élection au Conseil des Etats, le bureau de vote sera ouvert aux Abris le :

- **dimanche 3 novembre 2019, de 10h00 à 11h00.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 16 septembre 2019

L'Administration communale

